

DEMANDE DE DÉROGATION D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES ET POINTS DE TRI DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ACCM

La communauté d'agglomération ACCM propose aux habitants du territoire **une dérogation gratuite d'accès aux déchèteries et points de tri**. Cette dérogation personnelle est **uniquement réservée aux particuliers** résidant sur le territoire ACCM.

La dérogation devra être présentée à chaque passage dans une déchèterie ou points de tri du territoire de la communauté d'agglomération. **Les apports sont limités à 5 m³ par jour**, quelle que soit la déchèterie ou le point de tri.

Pour les huiles usagées, la limitation est de 10 litres par apport et par jour.

Pour les déchets de types : peintures, solvants, produits phytosanitaires, etc... la limitation est de 20 litres par jour.

Pour des quantités plus importantes, les usagers sont invités à contacter directement des filières d'évacuation et de valorisation spécialisées dans le traitement des déchets.

Pour bénéficier de cette dérogation, il vous suffit de remplir ce formulaire et fournir les documents suivants :

- * La **photocopie du certificat d'immatriculation** (carte grise) de votre véhicule.
- * Un **justificatif de domicile récent de moins de 3 mois** : facture eau, électricité, téléphone, internet, quittance loyer...
- * **L'attestation sur l'honneur** (à télécharger via [cet hyperlien pour la version numérique](#)).

Date de votre passage en déchèterie : (Maximum 2 jours consécutifs).

Type de déchets :

Déchèterie de :

Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

"Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la demande d'une dérogation d'accès aux déchèteries."

Fait à : "Lu et approuvé",
signature :

Le :

Formulaire dûment complété, accompagné des justificatifs, à adresser à :

Service Info Collecte ACCM Environnement - Centre Technique Municipal
7, rue Gaspard Monge - Zone Industrielle sud 13200 Arles

OU par mail à infocollecte@agglo-accm.fr
Pour tout complément d'information, N° Info Collecte : 04 84 76 94 00



Communauté d'agglomération
Cité Yvan Audouard - 5, rue Yvan Audouard - BP 30228
● 13637 Arles Cedex Tél. 04 86 52 60 00 ● Fax. 04 90 18 43 79
● Courriel : lepresident@agglo-accm.fr ● Site : www.agglo-accm.fr
Communes d'Arles, Boulbon, Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon